

ECOLE ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'UBAYE
14 RUE BELLON - 04400 BARCELONNETTE
EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2022
N° 2022 - 08

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le 11 JUILLET à 18h00 le Conseil d'Administration de l'ÉCOLE ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'UBAYE, dûment convoqué le 7 juillet 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Yvan Bouguyon.

Présents : Mmes Florence Allemandi, Hélène Garcier Richaud, Chloé Occelli, Dominique Okroglic, Sophie Vaginay, MM Bertrand Barbo, Yvan Bouguyon, Lucien Gilly, et Hugues Paris. M. Daniel Million Rousseau (présence en visio conférence).

Absents : MM. Julien Dequidt et Romain Guisiano.

Assistait également à la réunion : Mme Maya Mihneva

OBJET : RÉORGANISATION DES POSTES ET DES MISSIONS AU SEIN DE L'ÉCOLE ARTISTIQUE

Considérant la délibération 2022-07 de l'EPIC validant le principe de réorganisation de l'organigramme ainsi que la création d'un groupe de travail spécifique à cet effet,

Considérant la présentation au CA, par le président, de son rapport final sur la réorganisation de l'école, constitué d'un rapport et de ses annexes,

Le rapport a été présenté au groupe de travail, constitué ad hoc, le 8 juillet 2022. Il a fait l'objet de discussions et d'évolutions dans son rendu.

Le groupe de travail, après réflexions, a validé, à l'unanimité, le document à présenter au CA.

Considérant que ce rapport fait apparaître, entre autres éléments de réorganisation, l'absence de besoin d'un poste de responsable pédagogique au sein de l'école artistique de l'Ubaye pour les motifs exposés,

Considérant que la suppression de ce poste doit être validée par le conseil d'administration,

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration,

APRÈS DÉLIBÉRÉ,

A l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** les conclusions du rapport présenté ce jour
- **ACTE** la suppression du poste de responsable pédagogique,
- **DIT** que cette suppression prend effet au 1er octobre 2022
- **PRÉCISE** qu'il convient de modifier le tableau des emplois

ECOLE ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'UBAYE
14 RUE BELLON - 04400 BARCELONNETTE
EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2022
N° 2022 - 08

- **PRÉCISE** que les documents (rapport et annexes) en annexe contenant des informations nominatives et personnelles, il ne pourra être communiqué que dans le cas d'une conciliation, et si besoin dans le cadre d'une procédure contentieuse

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Yvan BOUGUYON

